Rime Nicolas / Brodard Vincent, députés			
Réintroduction des trains régionaux entre Bulle et Romont			
Cosignataires :	11	Direction :	DAEC
Réception au SGC :	10.02.2012	Transmission à la Direction :	*17.02.2012

Dépôt et développement

L'introduction du RER Bulle-Romont-Fribourg a permis dans un premier temps de pérenniser le financement fédéral de la ligne de train Bulle-Romont. Cette ligne était menacée, pour ne pas dire condamnée, sans cette manne fédérale.

Malheureusement, la mise en place du RER a eu pour conséquence la suppression des trains régionaux sur la ligne Bulle-Romont. Ces trains ont été remplacés par des bus qui, semble-t-il selon les différents articles parus récemment dans la presse, ne satisfont absolument pas leurs utilisateurs.

Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier en collaboration avec les TPF la possibilité de réintroduire des trains régionaux entre les différents passages du RER et ceci soit en remplacement, soit en complément des bus nouvellement introduits qui desservent, eux, également des endroits éloignés de la voie ferrée.

---

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).